

Canadian
Forces
College

Collège
des
Forces
Canadiennes



LE POINT DE RUPTURE DE LA FORCE

Par le major D. Nault

JCSP 47

Service Paper

Disclaimer

Opinions expressed remain those of the author and do not represent Department of National Defence or Canadian Forces policy. This paper may not be used without written permission.

© Her Majesty the Queen in Right of Canada, as represented by the Minister of National Defence, 2021.

PCEMI 47

Étude militaire

Avertissement

Les opinions exprimées n'engagent que leurs auteurs et ne reflètent aucunement des politiques du Ministère de la Défense nationale ou des Forces canadiennes. Ce papier ne peut être reproduit sans autorisation écrite.

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, représentée par le ministre de la Défense nationale, 2021.

CANADIAN FORCES COLLEGE – COLLÈGE DES FORCES CANADIENNES

JCSP 47 – PCEMI 47

2020 – 2021

SERVICE PAPER – ÉTUDE MILITAIRE

LE POINT DE RUPTURE DE LA FORCE

Par le major D. Nault

“This paper was written by a candidate attending the Canadian Forces College in fulfilment of one of the requirements of the Course of Studies. The paper is a scholastic document, and thus contains facts and opinions, which the author alone considered appropriate and correct for the subject. It does not necessarily reflect the policy or the opinion of any agency, including the Government of Canada and the Canadian Department of National Defence. This paper may not be released, quoted or copied, except with the express permission of the Canadian Department of National Defence.”

“La présente étude a été rédigée par un stagiaire du Collège des Forces canadiennes pour satisfaire à l'une des exigences du cours. L'étude est un document qui se rapporte au cours et contient donc des faits et des opinions que seul l'auteur considère appropriés et convenables au sujet. Elle ne reflète pas nécessairement la politique ou l'opinion d'un organisme quelconque, y compris le gouvernement du Canada et le ministère de la Défense nationale du Canada. Il est défendu de diffuser, de citer ou de reproduire cette étude sans la permission expresse du ministère de la Défense nationale.”

LE POINT DE RUPTURE DE LA FORCE

BUT

1. Le but de ce document est de mettre en évidence les capacités minimums requises de l'Armée canadienne (AC) dans l'exercice de ses fonctions dans l'application de la fonction opérationnelle « *action* » dans le cadre d'une opération de stabilité ou de combat. Pour effectuer cette étude, des hypothèses de bases ont été émises : les opérations ne se limitent pas aux opérations expéditionnaires, l'appui des capacités des autres composantes (principalement l'Aviation royale canadienne) des Forces armées canadiennes (FAC) demeurent disponibles, les opérations expéditionnaires seront toujours dans un contexte multinational et la réserve de l'AC continuera à fournir des renforts individuels et collectifs lorsque requis. Bien que les forces d'opérations spéciales soient formées en partie par des membres de l'AC, ces forces ne seront pas considérées en tant que capacités disponibles pour l'AC puisque leur mandat est grandement différent et qu'il ne s'agit pas de forces disponibles pour des mandats généraux.

INTRODUCTION

2. Le mandat de la Défense nationale étant déterminé par le gouvernement du Canada, le cadre de cette évaluation sera établi en considérant les priorités émises par l'entremise de *Protection sécurité engagement, La politique de la défense du Canada*¹. Dans son message, le ministre de la défense, l'honorable Harjit S. Sajjan, mentionne que le document est la vision de tout ce que les FAC doivent accomplir pour assurer la protection du Canada tout en remplissant ses engagements régionaux et internationaux. Bien que cette étude porte sur la masse minimum d'effectifs requis pour que l'AC puisse rencontrer ses mandats, cette analyse ne peut pas être effectuée sans une compréhension approfondie des visions stratégiques du Ministère de la défense nationale et des FAC. Cette analyse présente d'abord un résumé des priorités et des visions stratégiques du Ministère et des FAC. L'emploi de documents officiels et de divers articles permettent de déterminer le niveau minimum de masse afin d'être en mesure de développer et conserver une capacité opérationnelle dans un contexte de stabilité et de combat.

3. L'évolution des technologies de même que les instabilités géopolitiques mondiales imposent des ajustements et une restructuration des effectifs ainsi que des ressources matérielles et financières des FAC. Dans ce contexte, il est primordial que les FAC développent et investissent pour obtenir des capacités qui leur permettront d'exercer une influence nationale, régionale et possiblement mondiale dans un cadre d'emploi multinational. Compte tenu de la complexité des opérations modernes et de l'environnement en constante évolution, il est reconnu que les fonctions de détection et de maintien en puissance prendront une plus grande importance au cours des prochaines années. Ce faisant, il faut considérer que des mouvements de positions d'un métier à un autre soit envisagés, ce qui aura une influence sur le développement ainsi que le maintien

¹ Canada. Dept. of National Defence et Canada. Ministère de la défense nationale, « Strong, secure, engaged: Canada's defence policy » (Ottawa, Ont.: National Defence = Défense nationale, 2017).

de certaines capacités. Il est donc fort probable que certains métiers faisant partie des armes de combat soient délestés en personnel. Pour être en mesure de rencontrer ses mandats et remplir ses responsabilités selon sa doctrine, l'AC se doit de conserver le nombre de militaires à emploi général² requis pour assurer l'atteinte des objectifs nationaux et internationaux.

DISCUSSION

4. La dernière politique de la Défense a été émise en 2017 par le gouvernement au pouvoir. Ce document représente les intentions politiques que le Ministère de la défense nationale ainsi que les FAC doivent mettre en application. À la lecture de ce document, le gouvernement détermine l'importance grandissante des moyens de détections³.

L'augmentation de ces moyens n'est pas seulement un investissement financier, mais représente également un développement de nouvelles compétences militaires en cyber technologie pour augmenter les capacités actuelles d'analyse de données en vue d'améliorer les capacités d'anticipations des FAC. Pour développer ces nouvelles capacités en cyber technologies, les ressources humaines impliquées proviennent souvent des effectifs déjà en poste au sein des FAC. Or procéder au développement de ces capacités, ainsi que la spécialisation des ressources en renseignement, sans nécessairement bonifier l'effectif militaire, ni ajustement au niveau du budget, impose la restructuration de certaines forces / ressources. Les éléments suivants sont issus de la politique de la défense qui établit le contexte actuel et futur :

(1) Les tendances actuelles. La montée de l'instabilité mondiale augmente les risques de conflits, d'injustice et de déroute mondiale et nationale. Le Canada tient à être un joueur influant dans ce contexte, plus particulièrement au niveau du développement humanitaire et de la contre radicalisation. Les changements climatiques sont également une source d'influence due à l'impact sur l'Arctique canadien. Une approche multinationale est essentielle pour le gouvernement canadien.

(2) Les pouvoirs mondiaux. Les pays occidentaux ne sont plus au sommet du pouvoir mondial. Les pays orientaux et certains pays de l'hémisphère sud sont maintenant des joueurs importants de l'échiquier mondial. Quoiqu'influents financièrement, des pays en émergence peuvent avoir des situations politiques faibles qui augmentent l'instabilité mondiale.

(3) L'environnement et l'Arctique. Les changements climatiques influencent la vision qu'a le monde de l'Arctique qui n'était auparavant qu'une région déserte. L'ouverture de voies maritimes ouvrira l'accès et permettra des intrusions dans le territoire canadien de même que chez sept autres partenaires arctiques. Malgré des collaborations régulières et des intérêts communs, certaines visions restent opposées parmi les huit états ayant des territoires au-delà du 60^e parallèle.

² L'auteur entend par ce terme des membres des armes de combat et des armes de support au combat.

³ *Ibid*, p. 63.

Les problèmes environnementaux ont également des impacts sur l'emploi de l'AC et la nécessité de supporter la présence et de faire des opérations et exercices de souveraineté en support à nos Rangers canadiens.

(4) Acteurs non étatiques. L'émergence de l'influence non étatique est et de plus en plus forte à travers le monde et son évolution est difficilement prévisible. Les diasporas, le monde financier, les fanatiques sont des groupes en émergence qui influencent grandement la stabilité mondiale.

(5) La technologie. L'émergence de nouvelles technologies accessibles affecte la sécurité mondiale sous différents aspects, ce qui occasionne nécessairement un impact sur les capacités requises par les forces armées conventionnelles. Les divers moyens de communications, les véhicules automatisés sans pilotes ainsi que les actions cybernétiques sont maintenant omniprésents et il en résulte l'émergence de conflits qui se situent souvent en-dessous du seuil des conflits conventionnels (« *grey zone* »).

(6) Impact. Les éléments ci-hauts sont d'une grande importance puisqu'ils conduisent à l'analyse des nouvelles capacités requises par les FAC et ils influencent également les objectifs stratégiques devant être accomplis par l'AC, ce qui détermine les capacités minimums requises. L'AC doit participer au développement et au maintien de la stabilité mondiale. Pour ce faire, elle doit être dotée d'une force agile et apte à agir dans tout le spectre des conflits, que ce soit dans le domaine de l'aide humanitaire jusqu'au conflit de guerre conventionnelle totale, en passant par des opérations de lutte contre le terrorisme ou de contre-insurrection. Maintenir l'interopérabilité avec nos alliés dans ces différents contextes est absolument primordial. De plus, le développement et le maintien des capacités de renseignement, assurant une visibilité et une compréhension approfondie de la situation opérationnelle, de même que la capacité d'opérer dans l'Arctique pour y défendre notre souveraineté sont absolument requises pour l'AC.

5. La mission de l'AC est de : « générer des forces de combat terrestres polyvalentes et efficaces qui sont employées dans des opérations simultanées en vue d'atteindre les objectifs de défense du Canada »⁴. Le document « *Engagés vers l'avant : 4^e édition La stratégie de modernisation de l'AC* »⁵ fait également état de l'importance de la détection pour que les forces soient en mesure d'opérer dans des environnements changeants de plus en plus complexes. Les éléments mentionnés précédemment en lien avec les nouvelles capacités dont le Canada souhaite se doter pour remplir ses mandats de sécurité nationale et internationale, sans toutefois bénéficier d'augmentation au niveau des

⁴ Défense nationale Gouvernement du Canada, « Engagés vers l'avant : La stratégie de modernisation de l'Armée canadienne », 7 janvier 2021, <http://www.army-armee.forces.gc.ca/fr/nouvelles-publications/strategie-de-modernisation-de-larmee-canadienne.page>.

⁵ *Ibid.*

ressources humaines ou financières des FAC⁶, ont imposé à l'AC d'établir sa propre vision quant aux capacités requises. L'analyse est liée aux éléments mentionnés ci-haut, mais avec une vision et les impacts pour l'AC :

(1) Les pouvoirs mondiaux. L'émergence et les actions des puissances mondiales telles que : les forces militaires de la Chine, les actions militaires russes (annexion de la Crimée), l'instabilité du Moyen-Orient et la politique de la Corée du Nord sont des considérations qui doivent être analysées plus en détails afin d'en définir les menaces et retombées réelles sur les nécessités en termes de capacités terrestres requises.

(2) Les pouvoirs non étatiques et insurrectionnels. La présence physique de forces conventionnelles de l'AC, dans certains contextes, permet de faire face aux actions de guerre *grise* lié à la désinformation.⁷

(3) La technologie. L'avantage technologique de l'AC n'est pas nécessairement compétitif face aux capacités des adversaires potentiels. L'AC doit donc compter sur la contribution d'autres éléments pour être en mesure de reprendre un certain avantage. Ces éléments peuvent être: les compétences des opérateurs, les compétences de planification et la rapidité du cycle de décision, la qualité des sources de renseignements et leur interprétation, ainsi que l'interopérabilité avec les partenaires des agences gouvernementales et des forces alliées.

(4) L'environnement et l'Arctique. Les changements climatiques ont augmenté le nombre de déploiements de l'AC dans le cadre d'opérations domestiques telles qu'OP LENTUS ou OP CADENCE. En 2020, la pandémie COVID-19 a démontré la nécessité d'avoir une armée souple et agile puisque l'AC a déployé des militaires (tous armes) dans le cadre de l'opération LASER 20-01 (CCT)⁸. Le but de cette opération était de soutenir le personnel soignant ainsi que les résidents des centres d'hébergement de soins longue durée qui étaient aux prises avec de nombreux cas d'infections sans les ressources pour y faire face contexte jamais vu au Canada. La situation de l'Arctique force l'AC à améliorer ses capacités à opérer dans cet environnement.

(5) Le partenariat. Bien que le partenariat avec les alliés du Canada soit un facteur de multiplication de forces, il revêt également une grande responsabilité. Les relations de partenariat doivent présenter un attrait ainsi que des avantages pour les parties impliquées, de sorte que le Canada doit être en mesure de détenir des capacités tactiques et opérationnelles qui soient utiles à nos alliés. Si l'AC ne

⁶ Augmentation autre que les augmentations déjà annoncées.

⁷ Gouvernement du Canada, « Engagés vers l'avant ».

⁸ Défense nationale, « Opération LASER », éducation et sensibilisation, aem, 24 novembre 2020, <https://www.canada.ca/fr/ministere-defense-nationale/services/operations/operations-militaires/operations-en-cours/laser.html>.

dispose pas des effectifs requis pour remplir ses différents mandats, ceci limite considérablement l'apport potentiel de l'AC dans ses relations bi et multilatérales.

6. Les paragraphes ci-hauts présentent une analyse des capacités requises des FAC et de l'AC selon différents contextes pour déterminer la masse minimum requise à l'efficacité de l'AC. Afin de poursuivre l'analyse actuelle, il est primordial de déterminer quelles sont les priorités d'emploi de l'AC et des FAC.

(1) Le premier mandat des FAC est la protection du Canada. Cet état de fait doit être à la base de la réflexion actuelle. La défense du Canada n'est pas seulement une défense militaire armée dans le cadre d'action militaire. La défense du Canada signifie également le soutien aux autorités civiles et à la population lors de catastrophes environnementales et / ou humanitaires⁹. Une étude statistique plus approfondie est nécessaire afin de faire l'évaluation de la tendance des capacités moyennes employées au cours des dernières années. Depuis 2016, l'AC a participé à plusieurs opérations telles qu'OP LENTUS, OP CADENCE et OP LASER, impliquant le déploiement de plusieurs milliers de militaires de l'AC. Au Québec seulement, l'opération LASER a imposé un déploiement de 1 000 militaires en CHSLD et 350 militaires supplémentaires déployés en support.¹⁰ Plusieurs autres membres ont été mobilisés à cet effort, tout en demeurant en garnison.

(2) Dans un cadre d'opérations expéditionnaires, il est essentiel pour l'AC de disposer d'une masse d'effectifs pouvant influencer et contribuer aux efforts de nos alliés. La politique de la Défense et la stratégie de modernisation de l'AC prévoit l'emploi d'une force combattante au niveau de groupe-brigade. Ce dernier étant composé de huit unités comprenant des unités d'infanterie, une unité de l'arme blindée, une unité d'artillerie ainsi qu'une unité de support représentent un effectif approximatif de 5 000 militaires. Cette structure permet l'emploi des capacités militaires inter armes et permet de rencontrer les principes de guerre reconnue par l'AC¹¹.

(3) Les deux priorités que représentent les capacités de contribuer à des opérations d'aide humanitaire ou à des opérations expéditionnaires ne doivent pas être en compétition l'une envers l'autre et doivent être considérées comme des mandats parallèles (sous forme de lignes d'opérations). La masse minimum d'effectifs doit permettre à l'AC d'être en mesure de fournir une réponse simultanée à ces deux lignes d'opérations. Bien que les déploiements domestiques ne nécessitent pas ou peu de préparation spécifique, les forces identifiées pour un

⁹ *Ibid*, p. 1-3.

¹⁰ « Militaires en CHSLD: Ottawa éponge une facture de 10 millions par mois », La Presse, 16 juin 2020, <https://www.lapresse.ca/covid-19/2020-06-16/militaires-en-chsld-ottawa-eponge-une-facture-de-10-millions-par-mois>.

¹¹ Canada. Ministère de la défense nationale, « Conduite des opérations terrestres: doctrine du niveau opérationnel de l'armée de terre canadienne (Français) », vol. 1 (Ottawa: Défense nationale, 1998), p. 3-6 à 3-8

déploiement expéditionnaire doivent répondre à des critères établis incluant des formations et entraînements spécifiques de même qu'une validation par une autorité appropriée. Il s'avère donc nécessaire de mettre en perspective le plan de gestion de l'état de préparation (PGEP), qui détermine qu'un groupe-brigade doit remplir les trois mandats suivants de façon successive: *bâtir, contingence et commise*¹², ce qui nécessite un effectif d'au moins trois groupe-brigade. Bien que l'AC emphase sur une force légère permettant une grande souplesse¹³, la mobilité reste essentielle. Malgré les investissements actuels et le plan de renouvellement des véhicules, la flotte actuelle est vieillissante et doit être maintenue en service afin de permettre à l'AC d'accomplir ses mandats. Le personnel requis pour assurer le maintien en puissance de la flotte est donc essentiel et doit être considéré dans la planification de la masse minimum d'effectifs requis.

7. Une des hypothèses de la présente analyse est la disponibilité de la force de réserve de l'AC pour divers déploiements futurs. Il faut cependant apporter un bémol à cette hypothèse. La force de réserve est présente sous la forme d'unités qui sont réparties à travers le Canada. Des renforts de la réserve participent à toutes les opérations domestiques lorsque l'AC est mobilisée.¹⁴ Dans le rapport 5 du Bureau du vérificateur général du Canada¹⁵, plusieurs informations concernant l'état de préparation des forces de réserves sont citées. D'abord, la force de réserve n'est pas toujours en mesure de fournir des ressources humaines dans un délai rapide pour diverses raisons telles que leur disponibilité, leur état de préparation ou même les équipements dont ils disposent. Pour l'année financière 2014-15, bien que l'AC présentait un besoin de 29 000 postes à temps partiel et à temps plein, elle ne disposait du financement que pour 21 000 postes. Les 21 000 positions financées ont été comblées à 66% pour un total d'un peu moins de 14 000 militaires. Parmi les 123 unités de réserve de l'AC, 12 n'ont pas atteint la moitié de leur effectif autorisé. De plus, la majorité des membres de la force de réserve servent en tant que travailleur à temps partiel, comprenant une population étudiante ou des individus qui souhaitent vivre des défis différents de ce que leur offre leurs emplois réguliers. Conséquemment, ceci signifie qu'ils ne peuvent pas toujours mettre leur emploi régulier sur pause pour se rendre disponible très rapidement pour supporter les demandes de l'AC. Enfin, des obligations contractuelles et financières doivent également être considérées. Lors d'opérations, les réservistes doivent bénéficier d'un contrat en classe C (mêmes avantages sociaux qu'un membre de la force régulière) ou en classe B au sein d'une unité. Bien que la majorité se voit offrir un contrat classe C, de nombreux délais sont à

¹² Gouvernement du Canada, « Engagés vers l'avant », p. 31.

¹³ Défense nationale, « 2. Investissements à long terme visant l'amélioration des capacités des Forces armées canadiennes à l'appui de la paix et de la sécurité », page de navigation - page de public cible, aem, 31 mai 2019, <https://www.canada.ca/fr/ministere-defense-nationale/organisation/rapports-publications/politique-defense-canada/investissements-long-terme.html>.

¹⁴ Défense nationale Gouvernement du Canada, « Réserve de l'Armée canadienne - Canada.ca », 4 mai 2017, <http://www.army-armee.forces.gc.ca/fr/reserve/index.page>.

¹⁵ Bureau du vérificateur général du Canada Gouvernement du Canada, « Rapport 5 — La Réserve de l'Armée canadienne — Défense nationale », 3 mai 2016, https://www.oag-bvg.gc.ca/internet/francais/parl_oag_201602_05_f_41249.html#hd4b.

envisager pour l'obtention d'approbations financières, ainsi que de vérifications administratives et médicales requises. Ainsi, les délais d'emploi et de disponibilité, même en cas de catastrophe naturelle, représentent une contrainte significative. Ces problématiques sont à prendre en considération dans le déploiement d'opérations domestiques urgentes puisque la réaction et l'effet doivent être effectués dans les plus brefs délais pour venir en aide à la population canadienne.

CONCLUSION

9. La politique de la Défense nationale émet les priorités et détermine les capacités qui sont requises pour l'AC. La défense du Canada et de sa population est la raison d'être des FAC et le premier mandat de l'AC. Les changements climatiques ont plusieurs effets de second ordre qu'il faut considérer dans le développement des capacités de l'AC de même que dans l'établissement de sa masse minimum d'effectifs requis pour être en mesure de répondre aux demandes de stabilités ou de combat. L'instabilité mondiale, la vision d'action concerté multinational dans l'emploi de l'AC et le soutien à la population canadienne sont tous des facteurs qui influencent la détermination des ressources en personnel requises. Dans cet article, la mise en contexte de la vision stratégique de la masse requise nécessaire a été identifiée au niveau de groupe-brigade pour atteindre les objectifs canadiens dans le contexte et les restrictions énumérés ici-haut.

RECOMMANDATION

10. À la lumière des éléments présentés dans cette analyse, il est recommandé à l'AC de conserver un minimum de trois groupes-brigades à effectif complet (répondants aux normes en termes d'entraînement individuel et collectif) pour remplir ses mandats : *bâtir, contingence et commise*.¹⁶ Ceci lui permettra d'être dotée d'une force commise et prête en tout temps apte à répondre aux besoins de la population lors de catastrophes naturelles ou de pandémies et à des mandats d'opérations de stabilité ou de combat. Il est également recommandé d'améliorer la structure de préparation et de mobilisation de la force de réserve afin de maximiser leur disponibilité ainsi que leur flexibilité d'emploi pour augmenter les capacités de L'AC.

¹⁶ Gouvernement du Canada, « Engagés vers l'avant », p. 31.